

Image not found or type unknown



Disparition de certains objets

Par **Valou972**, le **20/11/2022** à **17:57**

Bonjour j'ai été expulsé de mon logement et mes effets personnels ont été entreposés dans un garde-meuble mais quand je me suis rendu dans ce garde-meuble je constate que certains objets sont introuvables à qui dois-je m'adresser quel recours merci

Par **Zénas Nomikos**, le **21/11/2022** à **16:56**

Bonjour,

vous pouvez porter plainte au pénal pour vol.

L'idéal serait de déposer une plainte contre X pour ne pas risquer de plainte pour dénonciation calomnieuse par la suite.

Pour voir l'ensemble du déroulé d'une plainte pénale :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm>